



Commune de LORETTE
PLU
Plan Local d'Urbanisme
2^{ème} Arrêt projet de la Révision



Sd - Plan des servitudes d'utilité publique (SUP) au 1 / 3 500^e

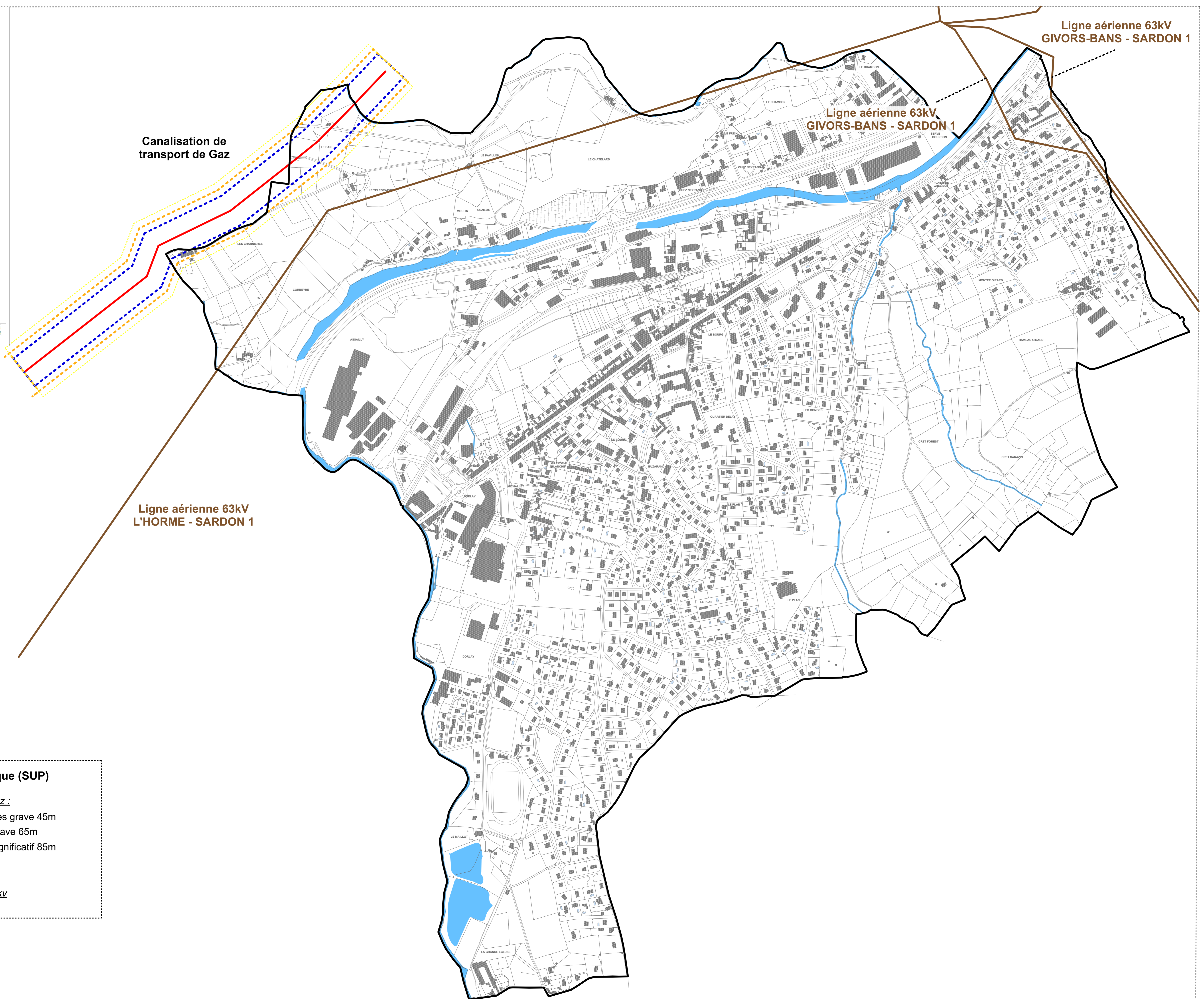
POS approuvé le 2 mai 1991
 Modification N°1 du POS approuvée le 5 mars 2001
 Modification N°2 du POS approuvée le 1^{er} septembre 2003
 Révision simplifiée du POS approuvée le 2 décembre 2008
 Modification N°3 du POS approuvée le 11 juillet 2011
 Modification N°4 du POS approuvée le 4 février 2013
 Modification N°5 du POS approuvée le 12 mai 2014

Révision du POS en PLU prescrite le 15 décembre 2014

Arrêt du projet de révision du POS en PLU le

Vu pour être annexé à notre délibération en date de

Le Président.



Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- Canalisation de gaz :
- Zone de danger très grave 45m
- Zone de danger grave 65m
- Zone de danger significatif 85m
- Ligne aérienne 63kv